



CCAS de TOUQUES

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 20/12/2024

ID : 014-211406996-20241220-CCAS_2024_4_8-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION –
Séance du 20 DÉCEMBRE 2024 – 14H00**

**Date de convocation
Le 17 DÉCEMBRE
2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt Décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Touques s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur MULLER, Maire et Président.

Le Conseil d'Administration s'est déroulé conformément aux articles L-123-4 à L-123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

PRÉSENTS : D.MULLER ; F.LOUIS ; A.DIDIER ; S.OUTIN ; D.VAUTIER ; P.DURAND ; L.FORESTIER ; G.DUBROMEL

ABSENT REPRÉSENTÉ :

ABSENT EXCUSE : C.PIERRE

ABSENT :

A.DIDIER est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents conformément aux articles R123-6 à R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

8 – APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement, pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Vu l'avis favorable du Comité social territorial en date du 21 novembre 2024,

CCAS	EFFECTIF BUDGETAIRE AU 01/01/2025	EFFECTIF REEL titulaires				EFFECTIF REEL contractuels			
		EFFECTIF titulaire y compris disponibilité	Titulaires en disponibilité	TOTAL EFFECTIFS TITULAIRES REEL	emploi permanent en ETPT titulaire (longue maladie n/comptée)	emploi permanent en ETPT occupé contractuel CDD	emploi permanent en ETPT occupé contractuel CDI	emploi en ETPT occupé contractuel-remplac	
CATÉGORIE B									
FILIERE ADMINISTRATIVE									
REDACTEUR	0								
REDACTEUR PRINCIPAL 2eme CLASSE	1						1		
REDACTEUR PRINCIPAL 1ere CLASSE	0								
FILIERE MEDICO-SOCIALE									
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF PRINCIPAL	0								
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	0								
CATÉGORIE C									
FILIERE ADMINISTRATIVE									
ADJOINT ADMINISTRATIF	0								
ADJOINT ADM PRINCIPAL 2EME CLASSE	0								
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1	1		1	1				
FILIERE MEDICO-SOCIALE									
AGENT SOCIAL	1						1		
AGENT SOCIAL PPAL 2e CL	0								
AGENT SOCIAL PPAL 1ere CLASSE	1						1		
TOTAL EFFECTIF BUDGETAIRE	4	1	0	1	1	1	3	0	0
EMPLOIS NON PERMANENTS OU NE FIGURANT PAS DANS L'EFFECTIF BUDGETAIRE (apprenti, contrat aidé...)									
TOTAL	4	1	0	1	1	1	3	0	0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** le tableau des effectifs budgétaires.

Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,

DAVID MULLER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.